

Non à l'éducation biométrique



Illustration de Peter Welleman

Nous, citoyens, parents d'élèves, organisations signataires de ce texte, dénonçons la mise en place de bornes biométriques dans certains établissements scolaires de l'Hérault où, dès cette rentrée, des machines destinées à reconnaître le contour de la main conditionnent l'accès des enfants aux cantines scolaires

En dépossédant les enfants de l'usage de leur nom patronymique, cette technique réduit dangereusement l'identité de chacun à un simple code basé sur l'enregistrement d'une particularité physique.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'utilité de ces bornes pour le bien-être des élèves et sur leur place dans le projet pédagogique.

De plus, l'annonce récente du fichage des enfants de plus de 13 ans via le fichier Edvige 2ème version montre bien qu'une politique globale de fichage de la population est en cours, dans la continuité du fichier de police STIC dans lequel 25 millions de français sont enregistrés.

Pour nous, l'éducation doit permettre l'épanouissement des enfants, dans le respect de leur intégrité physique et morale. L'école a pour mission d'éduquer à l'exercice de la liberté et non pas d'habituer les enfants à un contrôle social permanent.

Nous invitons toutes les personnes préoccupées par ces questions à prendre contact avec le collectif qui apporte son soutien aux diverses initiatives de refus déjà en cours.

Contact : nonaleducationbiometrique@gmail.com

Citoyens, parents et organisations membres du collectif :

Attac Cœur d'Hérault, CGA (Coordination des Groupes Anarchistes), CGT-SGPEN, CNT Éducation Santé-social 34, CUAL Montpellier, FCPE 34, FSU, Groupe Décroissance de Montpellier, LCR, LDH (Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen), le MAI, SAF (Syndicat des Avocats de France), SM (Syndicat de la Magistrature), SUD-Education 34, UD CGT 34